



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/50/L.6/Rev.1/Add.1
2 novembre 1995

ORIGINAL : ESPAGNOL ET FRANÇAIS

Cinquantième session
Point 156 de l'ordre du jour

MULTILINGUISME

Albanie, Allemagne, Argentine, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Gabon, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Niger, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République dominicaine, République de Moldova, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam et Zaïre : projet de résolution révisé

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution révisé :

Afghanistan, Cap-Vert, Chine, Kazakstan et République démocratique populaire lao
